

**quartier des Fiches**  
**une nouvelle école primaire, un accueil pour enfants**  
**en milieu scolaire et une salle de gymnastique**

Le bureau genevois Fil Rouge Architecture est lauréat du concours lancé fin août pour la construction d'un campus scolaire dans le quartier des Fiches Nord. Cet équipement scolaire et parascolaire répondra aux besoins des nombreuses familles qui habiteront les quelque 600 logements actuellement en cours de construction. Le site scolaire sera opérationnel pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Cette nouvelle école de quartier comprendra douze classes primaires, une salle de gymnastique et une structure d'accueil pour les écoliers. Elle dépendra de l'établissement scolaire de la Sallaz, qui regroupe également les sites de Boissonnet et Vers-chez-les-Blanc.

Elle se trouvera le long de la future esplanade Est Ouest, perpendiculaire à la route de Berne, à la hauteur de la station de métro Fourmi. En raison de cette situation stratégique, les objectifs du concours ont visé à articuler les divers éléments du programme avec la vie future du quartier, ce « mini-campus » devenant un élément central de l'esplanade piétonne.

Avec son implantation en deux volumes compacts et une très bonne utilisation des espaces sur cette parcelle difficile en raison de sa forme et des contraintes urbanistiques, le projet « Twist » de Fil Rouge Architecture a séduit le jury. L'école s'affirme comme un pivot à l'entrée du quartier, avec un subtil équilibre entre les zones réservées aux enfants et son ouverture au public piétonnier, exprimée avec audace par un passage au cœur de l'école proposant un coup d'œil attractif sur la salle de gymnastique. L'axe de mobilité douce au sud de la parcelle permet de différencier les flux et préserve des espaces extérieurs généreux, facilement appropriables.

De manière plus générale, ce projet respecte pleinement le programme tout en offrant quelques petites surfaces de réserve et une certaine souplesse d'utilisation. Ces marges de manœuvre peuvent s'avérer fort utiles au vu de l'évolution de la manière de faire l'école.

A l'issue de ce concours, un plan partiel d'affectation permettra d'obtenir les droits à bâtir et d'entamer la construction du collège, après octroi du crédit d'ouvrage par le Conseil communal.

**L'exposition du concours** est ouverte du 4 au 15 mars au forum d'architectures (f<sup>ar</sup>), avenue Villamont 4. Horaires : du mercredi au vendredi, 16h - 19h ; samedi et dimanche, 14h - 17h. Le vernissage a eu lieu ce lundi 2 mars à 18h30.

La direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 021 315 62 00**

*Le rapport du jury se trouve sur internet à l'adresse : <http://www.lausanne.ch/archrapportsjury>*

Lausanne, le 2 mars 2015